

Plan d'action
Mobilisés sur plusieurs fronts !
Une stratégie gagnante pour le collégial

Les cégeps...

irremplaçables



fneeq 

Document d'appui
À la défense du réseau collégial !

Mobilisés sur plusieurs fronts !

Une stratégie gagnante pour le collégial

Éléments de stratégie et proposition de plan d'action

Depuis maintenant plusieurs mois, le gouvernement du Québec a annoncé la tenue d'un Forum sur le collégial afin de revoir les fondements d'une des composantes majeures du système d'éducation québécois, soit le réseau des cégeps. Il répondait ainsi aux préoccupations de la Fédération des cégeps qui réclamait une tribune pour le collégial dans le cadre des audiences de la Commission parlementaire sur les universités. Il se dotait également d'un moyen pour vérifier la traduction plus concrète des propositions contenues dans le programme du Parti libéral du Québec. Par ailleurs, l'annonce récente d'un nouveau *Forum sur l'emploi et l'éducation* inquiète, entre autres, par son titre. Nous sommes en droit de nous demander comment tout ça va s'arrimer et quelles sont les intentions du gouvernement ?

Depuis l'annonce du projet de forum sur le collégial, le ministre Reid, ses conseillers au Cabinet et des fonctionnaires du ministère de l'Éducation n'ont pas cessé d'indiquer que tout était sur la table, tout en étant silencieux sur le cadre du débat qui se développera avec ce forum. Lorsque l'étude de la Fédération des commissions scolaires a été rendue publique, le ministre de l'Éducation y a trouvé des idées intéressantes, même s'il affirmait vouloir se démarquer de leur proposition principale, soit celle d'abolir les cégeps. De plus, il s'est empressé d'indiquer que le point de vue de la Fédération des commissions scolaires avait une légitimité au sein du forum à venir !

Si on s'en tient aux orientations adoptées à ce jour par le gouvernement Charest, il est certain que nous aurons à faire face à une remise en question en profondeur des avancées de la Révolution tranquille et des principaux acquis démocratiques de la modernisation du Québec. Dans les plans du nouveau gouvernement, les cégeps ne doivent pas y échapper. En ce sens, la bataille des cégeps est partie intégrante de la bataille contre les plans de « réingénierie » du gouvernement et la lutte que nous engageons est aussi partie intégrante de celle que tout le mouvement syndical et populaire engage contre le gouvernement Charest.

1. Quels objectifs poursuivons-nous ?

Nous venons de débattre d'un projet de manifeste qui reprend les valeurs fondamentales que nous voulons défendre dans la bataille qui vient. Il faut maintenant définir une stratégie qui permette non seulement de contrer les projets ministériels en regard des cégeps, mais aussi de participer à la lutte générale engagée depuis l'automne dernier par le mouvement social au Québec.

Par ailleurs, à la différence des luttes dans le secteur de la santé ou de celles liées aux nouvelles dispositions concernant la sous-traitance, le plan du gouvernement pour les cégeps n'est pas connu et les dispositions législatives sont toujours à l'état de projets au sein du Cabinet du ministre. Notre situation est en quelque sorte différente de celle d'autres secteurs : nous n'avons pas à reconquérir des droits; nous devons constituer un rempart pour faire échec aux projets de démolition et de démantèlement du réseau toujours en place.

Toutefois, si ces distinctions sont nécessaires pour apprécier le contexte dans lequel nous nous situons quant à la bataille des cégeps, nous devons cependant reconnaître que les tâches et les objectifs qui sont les nôtres sont semblables à ceux des autres secteurs. Notre tâche principale dans la prochaine période est de développer la mobilisation la plus large possible pour combattre et faire échec aux orientations de ce gouvernement en regard des cégeps, mais aussi en ce qui concerne les orientations qu'il entend promouvoir dans les prochains mois.

Notre plan d'action vise donc à promouvoir les valeurs sous-jacentes au manifeste dont nous avons discuté durant les deux dernières journées; il vise à confirmer un réseau d'institutions publiques, financées par l'État, où les étudiantes et les étudiants en provenance du secondaire, qui se destinent à la fois à des études universitaires ou à un emploi technique, poursuivent des études dans un même espace de vie, en acquérant une même formation générale et citoyenne. Ce sont ces valeurs que nous allons promouvoir et que nous chercherons à faire partager au sein de nos milieux de travail, mais aussi au sein de la population, car, en clair, les objectifs demeurent donc la défense et le renforcement du réseau collégial public.

2. La lutte contre la « réingénierie » de l'État et la bataille des cégeps font partie du même combat

Nos objectifs reposent donc sur cette idée de plus en plus répandue quant aux luttes sectorielles : la victoire sur le front des cégeps ne peut intervenir sans une bataille d'ensemble contre les plans de « réingénierie » du gouvernement Charest. Autrement dit, si nous voulons faire partager les valeurs comprises dans le manifeste dont nous avons discuté, il importe d'envisager la bataille des cégeps comme partie intégrante de celle qui se développe ailleurs, non seulement dans le secteur public, mais aussi chez les travailleuses et les travailleurs du secteur privé. Leur lutte vise, entre autres, à contrer l'application des modifications apportées à l'article 45 du Code du travail, qui offre – aux entreprises du Québec – des moyens supplémentaires pour mener une offensive contre les conditions de travail et de vie de la population laborieuse au Québec.

Les délégué-es au conseil confédéral spécial de la CSN du vendredi 6 février dernier ont été saisis d'un document intitulé *Mobilisés sur plusieurs fronts !* qui proposait un plan d'action situant la bataille des cégeps comme un des fronts de lutte contre les orientations politiques du gouvernement Charest.

Une première caractéristique de la stratégie que nous proposons avec l'actuel plan d'action pour la défense du réseau collégial est de concevoir cette lutte dans le cadre d'une stratégie globale de mobilisation des forces syndicales et populaires pour faire reculer le gouvernement Charest et contrer ses politiques néolibérales. Notre capacité de faire reculer le gouvernement sur ses intentions en regard des cégeps est en relation directe avec le rapport de force global au Québec aux plans politique et social. C'est pourquoi, les actions que nous proposerons seront parties intégrantes du plan adopté au conseil confédéral spécial et, de ce fait, viseront à faire valoir les liens entre toutes les luttes qui se développent actuellement au Québec. Notre participation à la lutte générale est donc une nécessité politique essentielle pour la bataille que nous voulons engager au plan sectoriel.

3. Un plan d'action *À la défense du réseau collégial*

Nous proposons un plan d'action qui s'inscrit dans le plan plus général contre le gouvernement Charest. Nous pourrions à la fois profiter de la multiplication de l'impact avec la mobilisation centrale pour faire valoir nos idées quant à la « réingénierie » au collégial, mais aussi nous participerons de plain-pied à la lutte pour affaiblir le gouvernement et ainsi nous offrir de meilleures chances de faire échec à ses orientations politiques.

Non seulement la bataille des cégeps est partie intégrante de la lutte plus générale entreprise contre le gouvernement Charest, mais elle constitue aussi un des éléments du projet social que nous souhaitons pour le Québec. La question des cégeps n'appartient donc pas qu'aux composantes du réseau. Le plan d'action que nous proposons tient compte du calendrier et des perspectives fixés par le conseil confédéral spécial de la CSN.

Or, comme constituante de la CSN, ce défi, nous pouvons le partager avec la Confédération. En ce sens, d'ores et déjà, la question des cégeps est un des aspects du plan d'action contre la « réingénierie » adopté par le dernier conseil confédéral spécial. Par ailleurs, les conseils centraux constituent un autre lieu d'intervention essentiel dans la conjoncture si on veut diffuser dans tous les coins du Québec l'intérêt de défendre le réseau collégial. C'est pourquoi le plan d'action proposera non seulement de participer aux actions envisagées en lien avec la mobilisation nationale contre le gouvernement Charest, mais il dessinera également des perspectives aux plans des actions régionales et nationales quant à la bataille des cégeps.

4. Pour la constitution d'un véritable front de lutte

Par ailleurs, il devient de plus en plus évident que, pour réussir à renverser la politique gouvernementale au plan des cégeps, il faut non seulement la mobilisation la plus large, mais aussi la mise en place d'un authentique front unique de résistance aux politiques du gouvernement.

Il ne suffit pas que les différentes composantes du réseau définissent leur propre plan d'action. Il est nécessaire qu'une concertation soit mise en place pour permettre la constitution d'un front de résistance au collégial qui doit viser tous les secteurs de la vie institutionnelle au sein du réseau collégial.

La bataille des cégeps implique donc la constitution d'un tel front de lutte de toutes les composantes du réseau. Le renforcement de la coalition qui s'est constituée au collégial est donc nécessaire et fait aussi partie intégrante de notre plan d'action comme organisation syndicale. Le plan d'action que nous souhaitons pour la coalition en est un d'intervention commune, partagé entre les différents groupes qui la composent sur la base d'objectifs mais aussi d'actions communes, au plan local comme au plan national. Nous croyons qu'il est possible de réaliser une unité telle qu'elle puisse indiquer au Ministère qu'elle est sans équivoque en regard de l'avenir des cégeps.

Il ne fait aucun doute quant à l'importance d'un tel front, en particulier entre les organisations étudiantes et les organisations syndicales. En effet, nous devons créer des occasions pour que l'implication conjointe des étudiantes et des étudiants avec des enseignantes et des enseignants soit manifeste dans des actions communes. Il est certain que le projet du ministre Reid tentera d'isoler les organisations étudiantes et de les éloigner des autres organisations syndicales afin de rendre légitimes des nouvelles modifications au réseau au nom de l'intérêt des étudiantes et des étudiants.

Pour combattre cette orientation ministérielle, nous devons réaffirmer notre refus sans équivoque de voir des frais de scolarité imposés au collégial et promouvoir la nécessité d'un réinvestissement public dans ce réseau. De cette manière, nous pourrions mieux expliquer l'importance du combat syndical en vue de soutenir la qualité de la formation offerte par l'institution.

5. Notre orientation face à la Fédération des cégeps et aux directions de collèges

La Fédération des cégeps a annoncé sa campagne il y a maintenant un an; elle lançait alors son *Plan de développement* avant les élections générales au Québec afin de se positionner dans le débat public sur les décisions à venir en regard du réseau collégial. Son propos a été examiné par la FNEEQ (CSN) à son conseil fédéral de décembre

dernier à travers les travaux du comité École et société, alors que ce dernier présentait un document intitulé *Le plan de développement de la Fédération des cégeps : une analyse critique !*

De cette analyse ressort, entre autres, que le projet de la Fédération des cégeps repose sur un postulat dangereux : petit réseau d'enseignement supérieur, un collègue doit disposer des mêmes attributs qu'une université, c'est-à-dire d'un niveau d'autonomie tel qu'il peut décider des programmes offerts, de l'allocation des ressources, de l'organisation du travail, de la formation continue, voire de mécanismes indépendants de financement, en particulier sur le marché de l'emploi, etc.

En clair, nous avons tous les ingrédients du désengagement de l'État face à l'accessibilité à l'enseignement supérieur, en plus de prêter flanc à une multiplication des modes de financement, y compris de la part du secteur privé, sans oublier la question toujours en suspens des frais de scolarité. Rappelons les déclarations ambiguës de la part de Gaétan Boucher sur ce sujet à l'automne 2002.

Pour obtenir la décentralisation dans le réseau collégial public, on nous demande de supprimer les garanties prévues aux conventions collectives, en premier lieu, la sécurité d'emploi, les obligations dans l'allocation des ressources et, évidemment, la place des départements dans l'organisation du travail. La décentralisation de la négociation leur apparaît ainsi nécessaire pour que les collèges aient les moyens de cette autonomie. C'est d'ailleurs le sens du dépôt des offres patronales que les organisations syndicales enseignantes ont reçu le lundi 2 février dernier.

À l'aube d'une offensive importante sur le plan de la remise en question du réseau, le contexte ne facilite pas les relations avec la Fédération des cégeps. Ceci ne devrait toutefois pas exclure un échange d'informations afin de saisir la dynamique des interventions et de l'évolution de la situation.

Lorsque l'étude de la Fédération des commissions scolaires a été rendue publique, de nombreuses directions de collèges ont exprimé auprès des syndicats leurs inquiétudes face à l'avenir des cégeps. Parfois, ces sentiments étaient assortis d'une recherche d'alliance plus étroite afin de se serrer les coudes pour faire face à l'offensive appréhendée contre les cégeps.

Par ailleurs, les quelques expériences d'interventions jusqu'à présent nous portent à croire qu'il est possible de gagner des directions de collèges à une démarche pour défendre le réseau collégial à partir de positions qui se démarquent du *Plan de développement* de la Fédération des cégeps. Nous croyons que les inquiétudes au sein des directions d'établissements sont telles que nous pourrions tenter de réaliser des arrimages sur des aspects bien définis.

6. Vers une grève politique contre les orientations du gouvernement Charest

Depuis plusieurs semaines, la question du déclenchement d'une journée de grève politique dans tout le Québec pour protester contre les orientations du gouvernement fait son chemin. Lors de la réunion du conseil confédéral spécial de la CSN, le plan d'action adopté pour la période de février à juin 2004 aborde la question de la manière suivante :

« Un débat sera tenu dans toutes les assemblées générales des syndicats CSN, à la suite du prochain conseil confédéral de mars, sur l'opportunité du déclenchement d'une grève générale au moment jugé opportun d'ici la fin de l'année 2004. Un texte d'analyse et une résolution type sera soumise à l'occasion de ce conseil confédéral de mars 2004, lequel devra également arrêter l'échéancier de consultation et les autres modalités. »¹

La tenue d'une telle action offre un puissant moyen de faire entendre la voix de celles et de ceux qui s'opposent aux différents plans de « réingénierie » du gouvernement Charest. La recherche de mandats de grève générale dans les cégeps peut trouver des points d'appui si on associe la bataille des cégeps à celle de toutes celles et de tous ceux qui veulent en découdre avec les plans de « réingénierie » du gouvernement Charest.

Autrement dit, le débat entourant un tel mandat ne peut se faire dans un cadre strictement sectoriel. Tout en reconnaissant l'exigence d'un tel débat, nous nous proposons de l'engager dans les assemblées au cours de la présente session afin d'obtenir le mandat à exercer en vue de la mobilisation générale au Québec. Cette approche nous offrira une occasion de lier la lutte sectorielle des cégeps à celle plus générale contre le gouvernement Charest.

7. Éléments de plan d'action

Tant que le Forum ne s'est pas tenu et que les projets ministériels en regard des cégeps ne sont pas précisés, il est bien difficile de lancer une opération sans cible précise à contrer. Ainsi, dans l'actuelle phase de l'application d'un plan d'action pour la défense du réseau collégial, il est certain que ce plan sera caractérisé par un effort important de sensibilisation et d'information d'ici juin, donc d'ici la tenue du Forum. Une deuxième phase qui reprendra à nouveau le débat sur les moyens d'action à envisager en tenant compte du contexte devra être développée pour l'automne.

¹ *Mobilisés sur plusieurs fronts ! Stoppons la démolition ! (phase II)*, document présenté au Conseil confédéral lors de sa réunion spéciale, tenue à Montréal, le 6 février 2004, p. 27.

Recommandations adoptées par le regroupement cégep des 19 et 20 février 2004

- Que la réunion du regroupement cégep demande aux syndicats de s'inscrire dans les principales actions et initiatives prévues par le plan d'action CSN *Mobilisés sur plusieurs fronts !* :
 - Mobilisation pour les dates importantes de ce printemps : activités du 8 mars, journée nationale d'action le 19 mars, activités pour souligner le 14 avril, premier anniversaire de l'élection du gouvernement Charest (cela peut être l'occasion de tenir des assemblées d'information sur les plans de « réingénierie » dans les cégeps), manifestation du 1^{er} mai ;
 - Débat dans toutes les assemblées générales des syndicats FNEEQ à la suite du prochain conseil confédéral de mars, sur l'opportunité du déclenchement d'une grève générale au moment jugé opportun d'ici la fin de l'année 2004, à partir d'un texte d'analyse, d'une résolution type, d'un échéancier et de différentes modalités.
 - Que soit portée le plus tôt possible auprès des instances appropriées de la CSN la question d'une grève politique le 14 avril qui serait faite de concert avec la FTQ, la CSQ et les associations étudiantes.
- Qu'aux niveaux local et régional, la réunion du regroupement cégep demande aux syndicats de s'inscrire dans les propositions suivantes du plan d'action *À la défense du réseau collégial* aux plans local et régional :

AU NIVEAU LOCAL

Mise en place d'un comité de mobilisation *À la défense du réseau collégial* regroupant les différents syndicats et l'association étudiante du cégep, lancé sur l'initiative de l'intersyndicale et qui a pour mandat de préparer un plan intersyndical de mobilisation dans l'institution pouvant comprendre :

- Proposition d'une recommandation pour le conseil d'administration du cégep pour la défense du réseau collégial ;
- Lancement d'une pétition éclair si nécessaire pour faire pression sur le conseil d'administration afin d'obtenir l'adoption de la recommandation ;
- Tenue d'activités d'information et de sensibilisation au collège sur les plans de « réingénierie » du gouvernement Charest, avec un volet sur les cégeps présenté par le comité ;

- Lors des consultations que les directions de collèges peuvent organiser, participation sur le plan de l'organisation de journées d'étude ou pédagogiques et préparation des interventions lors de ces journées ;
- Campagne pour inviter le personnel du collège, les étudiantes et les étudiants, ainsi que les parents à participer à la consultation « en ligne » du gouvernement sur les cégeps.

AU NIVEAU RÉGIONAL

- Travail conjoint avec les comités éducation des régions et les comités jeunes (là où ils existent) des conseils centraux ;
 - Présentation de questions de privilège dans les congrès des conseils centraux. Profiter de cette occasion pour créer un événement médiatique ;
 - Développement de la mobilisation en vue de la mise en place d'une coalition régionale pour la défense des cégeps de la région. Cette coalition tenterait de rejoindre tous les acteurs de la société civile de la région, autant les employeurs, que les syndicats, les élu-es municipaux, etc. Elle pourrait organiser différentes actions et demander d'être entendue lors du Forum sur le collégial ;
 - Tenue d'événements publics dans les régions (en cascade), de concert avec le comité de mobilisation du cégep, et la coalition régionale s'il y a lieu, pour présenter la position du conseil d'administration ;
 - Rencontre de député-es ou des caucus régionaux afin de leur remettre les recommandations des conseils d'administration des cégeps ;
 - Participation la plus large possible à la journée nationale d'action le 19 mars prochain sous le thème : *Les cégeps... irremplaçables !* Participation, de concert avec les conseils centraux, aux rencontres de député-es pour faire valoir l'importance des cégeps au Québec.
- Que la réunion du regroupement cégep mandate ses représentantes et ses représentants pour faire valoir auprès des organisations qui composent la Coalition du collégial les propositions suivantes pour la mise en branle d'un plan d'action commun des organisations syndicales, étudiantes et de la Fédération des associations de parents du réseau collégial :

EN COALITION DU COLLÉGIAL

- Appel public à la mobilisation de toutes les composantes du réseau afin de mener une campagne *À la défense du réseau collégial* ;
- Possibilités de développer des outils de visibilité et de moyens d'action, comme une campagne de sollicitation pour la consultation « en ligne » du gouvernement sur les cégeps ou une campagne de sollicitation pour des lettres d'opinion ;
- Tenue d'un forum parallèle, d'un contre-forum ou d'un rassemblement national qui permettrait à tous les acteurs, sectoriels et régionaux, d'élaborer et de promouvoir un point de vue social sur l'avenir des cégeps.